



Municipalité de Boussens

Grand'Rue 1 - 1034 Boussens

AUX ELECTEURS ET ELECTRICES
DE LA COMMUNE DE BOUSSENS

INVITATION

Madame, Monsieur,

- Les électeurs de la commune déterminés à faire partie du Conseil général de Boussens pour la législature 2021-2026
- Les Municipaux et la Syndique élus le 7 mars 2021

sont invités à participer à la

**SEANCE D'INSTALLATION ET D'ASSERMENTATION DES AUTORITES
pour la législature 2021-2026
le jeudi 22 avril 2021 à 20h.00 à la Grande salle de Boussens.**

Le programme retenu est le suivant :

1^{ère} partie sous la présidence du Préfet :

- Assermentation des membres du législatif
- Assermentation des membres de l'exécutif
- Nomination du Président et du secrétaire à bulletin secret
- Adoption du PV séance tenante

2^{ème} partie sous la présidence du Président qui sera élu :

- Nomination du vice-président au scrutin individuel secret
- Nomination des scrutateurs et des suppléants au scrutin de liste
- Nomination des délégués aux associations intercommunales.

Au vu de la situation sanitaire, cette séance n'est pas ouverte au public, seules les personnes qui souhaitent se faire assermenter comme membre du Conseil général seront autorisées à y participer.

Pour la Municipalité :

S. Borgeaud, Syndique

Pour le Conseil général :

B. Grivel, Présidente